

Avis de constitution

SOCIETE « GEANT DES MERS IVOIRE » en abrégé « GMI »

Siège Abidjan Cocody-FAYA LOT n°370 ILOT 14 à 50  
mètres de la pharmacie Ephrata, Lot 370, Ilot 14

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 03/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GEANT DES MERS IVOIRE » en  
abrégé « GMI »

Objet : Placement des gens de mer, transport maritime, Import-export, Transit, Inspection des tanks, Avitaillement maritime, vente d'accessoire maritime, Intermédiation, nettoyage des coques de navires , Restauration. .Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody-FAYA LOT n°370 ILOT 14 à 50 mètres de la pharmacie Ephrata, Lot 370, Ilot 14

Dirigeant(s) Mme KOLOR ABLA CHRISTELLE MILCA  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03499 du 21/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°44891/GTCA/RC/2025 du 21/07/2025

